

**CANADA
PROVINCE D E QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

Procès-verbal de la session régulière du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle municipale de Saint-Honoré-de-Shenley sise au 499, rue Principale, le 3 juin 2008 à 19h30.

Sont présents à cette session :

Siège no 1 Monsieur Richard Vermette
Siège no 2 Monsieur Daniel Quirion
Siège no 3 Monsieur Luc Poulin
Siège no 4 Monsieur Mario Breton
Siège no 5 Monsieur Denis Champagne

Monsieur Eric Lapointe, conseiller au siège numéro 6, est absent.

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur Herman Bolduc.

Madame Edith Quirion, directrice générale/secrétaire-trésorière, agit comme secrétaire d'assemblée.

1. OUVERTURE DE LA SESSION

Monsieur Herman Bolduc, maire, souhaite la bienvenue aux membres du conseil, aux personnes présentes et aux téléspectateurs à l'écoute.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2008-06-145

Il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Mario Breton et résolu à l'unanimité, d'adopter l'ordre du jour suivant en laissant ouvert le numéro 25 : autres items

1. OUVERTURE DE LA SESSION
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. DÉPÔT ET ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 6 MAI 2008, DE LA SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 13 MAI 2008 ET DE LA SESSION SPÉCIALE DU 27 MAI 2008.
 - A) RUE BELLEGARDE

LÉGISLATION

4. DEMANDE DE MONSIEUR JEAN-PIERRE PERRON :
MODIFICATION DU TRACÉ DU CHEMIN POUR SE RENDRE AU PUIT (TERRE DE GEORGES BOUTIN)

5. HYDRO-QUÉBEC : FORMULAIRE DE PROCURATION

AQUEDUC – ÉGOUTS – ORDURES

6. PROBLÈME D'ÉGOUT SANITAIRE : 419 ET 427 RUE PRINCIPALE
7. PROGRAMME DE FINANCEMENT POUR LA RÉCUPÉRATION DES MATIÈRES RECYCLABLES GÉNÉRÉES HORS FOYER

FINANCES – GESTIONS DES SERVICES

8. COMPTES DU MOIS

URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

9. ÉLARGISSEMENT DU DIXIÈME RANG : ACHAT DE TERRAIN – MONSIEUR LUC CHAMPAGNE ET MADAME HENRIETTE M. CHAMPAGNE
10. MINISTÈRE DES TRANSPORTS :
 - 10.1) NÉGOCIATION DU CONTRAT ROUTE 269
 - 10.2) COMPENSATION HIVER 2007-2008
11. PROJET DE DÉVELOPPEMENT DOMICILAIRE : SOUMISSIONS - DYNAMITAGE
12. SUIVI : 288, ROUTE DE SHENLEY OUEST (MADAME RACHÈLE BELLEGARDE)
13. FAUCHAGE DES LOTS VACANTS ET ACCOTEMENTS
14. CLÔTURE : MONSIEUR GUY PERRON

MATÉRIEL – ÉQUIPEMENT - FOURNITURE

15. SOUMISSIONS : GRAVIER
16. SOUMISSIONS : TRAVAUX DE RAPIÉÇAGE ET PAVAGE DE PARTIES DE RUES ET RANGS

LOISIRS-TOURISME-SÉCURITÉ PUBLIQUE

17. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE : COMITÉ DES LOISIRS
18. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE : OTJ
19. TONTE DE LA PELOUSE DES PARCS (VOISIN DE L'ÉPICERIE BONICHOIX ET FRÉDÉRIC CLOUTIER)
20. CLUB MOTONEIGISTE BEAUX SENTIERS INC. : DEMANDE DE PONCEAUX

PERSONNEL

21. POSTE : CHEF D'ÉQUIPE

INFORMATION

22. RAPPORT DU CONSEIL DES MAIRES À LA MRC

23. RAPPORT DU DÉLÉGUÉ À LA RÉGIE INTERMUNICIPALE

24. CORRESPONDANCE

25. AUTRES ITEMS

- DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE : CAMBI
- FORFAIT TÉLUS
- ACCÈSLOGIS

26. PÉRIODE DE QUESTIONS

27. CLÔTURE DE LA SESSION

3. DÉPÔT ET ACCEPTATION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 6 MAI 2006, DE LA SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 13 MAI 2008 ET DE LA SESSION SPÉCIALE DU 27 MAI 2008

2008-06-146 **Considérant** que les membres du conseil municipal ont pris connaissance des procès-verbaux de la session régulière du 6 mai 2008, de la séance d'ajournement du 13 mai 2008 et de la session spéciale du 27 mai 2008;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Denis Champagne et résolu à l'unanimité d'accepter les procès-verbaux susmentionnés rédigés par la Directrice Générale-Secrétaire-Trésorière.

A) RUE BELLEGARDE

Des contribuables de la rue Bellegarde et Poulin informent le conseil municipal des problèmes reliés à la poussière provenant de la cour en gravier de l'entreprise D.M. Breton. Ceux-ci demandent au conseil municipal de faire nettoyer et réparer les fissures dans la rue Bellegarde. De plus, ils réclament l'application d'abat-poussière dans la cour de la dite entreprise en vertu du règlement des nuisances # 61-2007. Les membres du conseil discuteront du dit sujet en comité.

4. DEMANDE DE MONSIEUR JEAN-PIERRE PERRON : MODIFICATION DU TRACÉ DU CHEMIN POUR SE RENDRE AU PUIS (TERRE DE GEORGES BOUTIN)

2008-06-147 **Considérant** que Monsieur Jean-Pierre Perron désire modifier le tracé du chemin menant à son érablière;

Considérant que la section de chemin à modifier est propriété municipale;

Considérant qu'une vérification des lieux fut effectuée par Monsieur Herman Bolduc, maire accompagné de Monsieur Marc Faucher, employé municipal et du principal intéressé Monsieur Jean-Pierre Perron;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Mario Breton et résolu à l'unanimité d'autoriser Monsieur Jean-Pierre Perron à modifier le tracé du chemin tel qu'entendu avec Monsieur Herman Bolduc, maire. Tous les frais sont à la charge de Monsieur Perron. Suite aux travaux, ce dernier ne pourra réclamer aucun droit sur cette propriété.

La municipalité s'engage à faire déconnecter l'électricité au puits situé au Nord de la propriété municipale.

5. HYDRO-QUÉBEC : FORMULAIRE DE PROCURATION

2008-06-148

Il est proposé par Monsieur Daniel Quirion, appuyé par Monsieur Richard Vermette et résolu à l'unanimité de mandater Madame Edith Quirion, Directrice Générale/Sec.-Trés. à agir au nom de la municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley auprès d'Hydro-Québec ; Madame Quirion est autorisée à répondre à toute question concernant l'ensemble des comptes d'électricité et à obtenir les renseignements nécessaires; De plus, elle peut effectuer les démarches suivantes auprès d'Hydro-Québec :

- recevoir et payer les factures d'électricité émises à l'adresse du mandataire ;
- négocier une entente de paiement ;
- modifier les données relatives à un ou à plusieurs de mes abonnements ;
- modifier les puissances et les tarifs ;
- contracter un abonnement ou y mettre fin.

6. PROBLÈME D'ÉGOUT SANITAIRE : 419 ET 427 RUE PRINCIPALE

2008-06-149

Considérant que l'évacuation des eaux usées des propriétés de Messieurs Martin Poirier (419, rue Principale lot # 20 A-P rang 8 Sud) et Monsieur Martin Roy (425 à 429, rue Principale lot # 20 A-P rang 8 Sud) se fait difficilement ;

Considérant qu'une inspection télévisée du raccordement des dites propriétés à la conduite d'égout domestique fut effectuée et qu'une restriction fut constaté sous la rue Principale ;

Considérant que la dite restriction est due à la diminution du diamètre des tuyaux se raccordant à la conduite principale ;

Considérant que le remplacement de la conduite de raccordement représente une masse de travail importante, en plus des frais et des désagréments pour la circulation de la rue Principale ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Richard Vermette, appuyé par Monsieur Mario Breton et résolu à l'unanimité

De résoudre le problème mentionné en préambule en installant un regard d'égout sanitaire dans la ligne de propriété de Messieurs Martin Poirier et Martin Roy;

De conclure une entente écrite avec les dits contribuables dans laquelle :

- Messieurs Martin Poirier et Martin Roy autorisent la municipalité à installer un regard d'égout sanitaire dans la ligne de leur propriété ;
- que la municipalité acquitte tous les frais de pose et d'entretien du dit regard ;
- que le dit regard reste la propriété de la municipalité.

7. PROGRAMME DE FINANCEMENT POUR LA RÉCUPÉRATION DES MATIÈRES RECYCLABLES GÉNÉRÉES HORS FOYER

Ce point est remis à la séance d'ajournement du 19 juin.

8. COMPTES DU MOIS

2008-06-150

Les comptes du mois de mai sont présentés aux élus de manière à leur permettre de distinguer les comptes payables du mois, les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés.

Il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Daniel Quirion et résolu à l'unanimité que les comptes payés et à payer pour le mois de mai 2008 au montant de 82 877.95 \$, soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent sur la liste déposée dans les archives de la municipalité et remise aux membres du conseil. Les comptes payés représentent 24 754.81 \$, les comptes à payer représentent 40 333.15 \$ tandis que les salaires nets plus les allocations de dépenses s'élèvent à 17 789.99 \$.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE FONDS

Code municipal

Article 961

Je, soussignée, Edith Quirion, directrice générale - secrétaire-trésorière, certifie par les présentes qu'il y a des crédits budgétaires disponibles prévus au budget 2008 permettant de procéder au paiement des comptes mentionnés à la résolution 2008-06-150.

Edith Quirion, D. G.- Sec.-Trés.

9. ÉLARGISSEMENT DU DIXIÈME RANG : ACHAT DE TERRAIN – MONSIEUR LUC CHAMPAGNE ET MADAME HENRIETTE M. CHAMPAGNE

2008-06-151

Considérant que le conseil municipal désire acquérir une bande de terrain de (15) pieds de large par deux mille cent cinquante-sept pieds et quarante-cinq pouces (2 157.45) de long pour élargir une partie du Dixième rang ;

Considérant que Monsieur Luc Champagne et Madame Henriette M. Champagne, propriétaires de la dite bande de terrain, sont intéressés à transiger avec la municipalité aux conditions suivantes :

- Que le ruisseau traversant le rang et s'écoulant sur la propriété de Monsieur Jacques Fortin soit approfondi aux frais de la municipalité;
- Que la clôture qui longe la partie Sud de la bande de terrain soit déplacée par les employés municipaux;
- Que toute terre d'excavation provenant de cette bande de terrain soit disposée gratuitement près de la grange appartenant à Monsieur Champagne ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Richard Vermette et résolu à l'unanimité d'acquérir la bande de terrain décrite en préambule appartenant à Monsieur Luc Champagne et Madame Henriette M. Champagne pour la somme de cinq mille dollars (5000). D'accepter intégralement les conditions exigées. D'autoriser le maire et la directrice générale/sec.-trés. à signer tous les documents relatifs à la transaction. De retenir les services de Me Paul Poirier, notaire, pour la production de l'acte notarié et l'obtention de toutes les autorisations nécessaires.

10. MINISTÈRE DES TRANSPORTS :

10.1) NÉGOCIATION DU CONTRAT ROUTE 269

Ce point est remis à la séance d'ajournement du 19 juin 2008.

10.2) COMPENSATION HIVER 2007-2008

2008-06-152

Considérant qu'au cours de la saison 2007-2008, les précipitations de neige furent beaucoup plus abondantes qu'à l'habitude sur notre région ;

Considérant qu'une compensation monétaire fut annoncée par le Ministère des Transports pour les entrepreneurs affectés par les dites précipitations;

Considérant que la compensation pour notre municipalité est établit à 9 382.62 \$ conditionnellement à l'acceptation de la proposition du Ministère des Transports;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Richard Vermette et résolu à l'unanimité d'accepter la proposition du Ministère des Transports décrite dans la lettre datée du 13 mai 2008. Cette acceptation est en règlement complet et final de toute réclamation pour la saison 2007-2008 sur ce contrat.

11. PROJET DE DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE : SOUSSIONS – DYNAMITAGE

Ce point est remis à la séance d'ajournement du 19 juin 2008.

12. SUIVI : 288, ROUTE DE SHENLEY OUEST (MADAME RACHÈLE BELLEGARDE)

Ce point est remis à la séance d'ajournement du 19 juin 2008.

13. FAUCHAGE DES LOTS VACANTS ET ACCOTEMENTS

Ce point est remis à la séance d'ajournement du 19 juin 2008.

14. CLÔTURE : MONSIEUR GUY PERRON

Ce point est remis à la séance d'ajournement du 19 juin 2008.

15. SOUSSIONS : GRAVIER

2008-06-153 **Considérant** qu'en vertu de la résolution 2008-05-134, un appel d'offres sur invitation fut adressé à trois compagnies pour l'achat éventuel de granulats en vue du rechargement des rangs et la confection des assiettes de chemin des rues Boutin/Pelchat/Ennis;

Considérant que les soumissions se lisent comme suit :

	GIROUX & LESSARD (Il faut ajouter à chacun des prix, le coût du transport de 4.713 \$)	PAVAGE ABÉNAKIS (Il faut ajouter à chacun des prix, le coût de transport de 1.773 \$)
Environ 5 500 tonnes métriques de matériaux granulaires MG20 (03/4)	5.75	6.75
Environ 2 000 tonnes métriques de matériaux granulaires MG20 (03/4) certifié	6.95	8.00
Environ 500 tonnes métriques de matériaux granulaires MG56-0 (2 pouces ½)	5.75	7.50
Environ 4 600 tonnes métriques de matériaux granulaires MG112 (4 pouces)	5.60	6.30

En conséquence, il est proposé par Monsieur Mario Breton, appuyé par Monsieur Richard Vermette et résolu à l'unanimité de retenir la

plus basse soumission soit celle de Pavage Abénakis étant donné la prise en compte du coût des transports.

16. SOUSSIONS : TRAVAUX DE RAPIÉCAGE ET PAVAGE DE PARTIES DE RUES ET RANGS

2008-06-154 **Considérant** qu'en vertu de la résolution 2008-05-135, des appels d'offres sur invitation pour des travaux de rapiécage et de pavage sur notre réseau routier furent adressés à trois entrepreneurs ;

Considérant que la municipalité a reçu trois soumissions et elles se lisent comme suit :

PAVAGE JEAN-LUC ROY INC.

Paveuse : 139.75 \$ / tonne métrique, plus les taxes applicables

Râteau : 239.50 \$ / tonne métrique, plus les taxes applicables

PAVAGE ABÉNAKIS

Paveuse : 146.00 \$ / tonne métrique, plus les taxes applicables

Râteau : 245.00 \$ / tonne métrique, plus les taxes applicables

PAVAGE SARTIGAN

Paveuse : 143.00 \$ /tonne métrique, plus les taxes applicables

Râteau : 242.00 \$ / tonne métrique, plus les taxes applicables

En conséquence, il est proposé par Monsieur Daniel Quirion, appuyé par Monsieur Luc Poulin et résolu à l'unanimité de retenir la plus basse soumission soit celle de Pavage Jean-Luc Roy Inc.

17. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE : COMITÉ DES LOISIRS

2008-06-155 **Considérant** que le Comité des Loisirs demande comme à tous les ans une aide financière pour couvrir les frais fixes de l'Aréna ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Richard Vermette et résolu à l'unanimité

D'octroyer un montant de vingt milles dollars au Comité des Loisirs ;

De demander au dit comité de déposer annuellement les états financiers en vue de l'obtention de l'aide financière ;

Lors des travaux de réfection et d'implantation du système de réfrigération à l'Aréna, la municipalité exige un compte-rendu mensuel de l'avancement des travaux ainsi qu'un rapport détaillé des

dépenses engagées.

18. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE : OTJ

2008-06-156 Il est proposé par Monsieur Mario Breton, appuyé par Monsieur Denis Champagne et résolu à l'unanimité de verser une aide financière de l'ordre de cinq cents dollars (500) à l'O.T.J. de St-Honoré pour l'organisation des activités estivales des enfants.

19. TONTE DE LA PELOUSE DES PARCS (VOISIN DE L'ÉPICERIE BONICHOIX ET FRÉDÉRIC CLOUTIER)

2008-06-157 **Considérant** que Madame Tania Champagne offre ses services pour la tonte de la pelouse au parc municipal (coin des rues Collège et Principale) et au Parc Frédéric Cloutier;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Richard Vermette et résolu à l'unanimité de retenir les services de Madame Tania Champagne pour la tonte de la pelouse du parc municipal au coin des rues Collège et Principale ainsi que du parc Frédéric Cloutier au taux horaire de huit (8) dollars et cinquante sous (8.50) de l'heure.

20. CLUB MOTONEIGISTE BEAUX SENTIERS INC. : DEMANDE DE PONCEAUX

2008-06-158 **Considérant** que les bénévoles du Club de motoneigiste Beaux Sentiers sont à la recherche d'un ponceau de 48 pouces de diamètre par 24 pieds de long ainsi que de 3 ponceaux de 24 pouces de diamètre par 20 pieds de long en acier ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Denis Champagne et résolu à l'unanimité de céder, et ce gratuitement, un ponceau de béton de 48 pouces de diamètre par 20 pieds de long ainsi qu'un tuyau en acier de 24 pouces de diamètre par 20 pieds de long.

21. POSTE : CHEF D'ÉQUIPE

2008-06-159 **Considérant** que le dossier de Monsieur Guy Veilleux est consolidé auprès de la CSST ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Richard Vermette et résolu à l'unanimité de nommer Monsieur Guy Veilleux, chef d'équipe, et que sa nomination est rétroactive au 28 mai 2008.

22. RAPPORT DU CONSEIL DES MAIRES À LA MRC

Monsieur Herman Bolduc, maire, résume les principaux points discutés à la table des maires lors de la dernière réunion de la MRC.

23. RAPPORT DU DÉLÉGUÉ À LA RÉGIE INTERMUNICIPALE

Monsieur Mario Breton, délégué, résume les principaux points discutés à la session régulière de la Régie Intermunicipale.

24. CORRESPONDANCE

La Directrice Générale - Secrétaire-Trésorière, Madame Edith Quirion, fait lecture et dépose des bordereaux de correspondance du mois de mai 2008. Certaines correspondances sont lues à la demande du conseil.

25. AUTRES ITEMS :

- **DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE : CAMBI**

Ce point est remis à la séance d'ajournement du 19 juin 2008.

- **FORFAIT TÉLUS**

2008-06-160

Il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Denis Champagne et résolu à l'unanimité d'opter pour le nouveau forfait proposé par Télus représentant une économie de 8 \$ par mois. Ce forfait comprend 200 minutes par semaine (jour/soir) et les fins de semaine illimitée. De vérifier auprès de la compagnie si des frais d'annulation s'applique.

- **ACCÈSLOGIS**

Monsieur Daniel Quirion, conseiller au siège numéro 2, désire connaître les développements concernant le dossier de la construction du bloc appartement dans le cadre du programme Accèslogis. Monsieur Richard Vermette, conseiller au siège numéro 1 et membre du comité, informe les élus municipaux que la parution des appels d'offres devraient avoir lieu vers le 20 juin 2008.

26. PÉRIODE DE QUESTIONS

En l'absence de contribuables, aucune question n'est posée aux membres du conseil.

27. CLÔTURE DE LA SESSION

2008-06-161

Il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Daniel Quirion et résolu à l'unanimité d'ajourner la présente session à jeudi le 19 juin 2008 à 19h30. Il est 20h50.

HERMAN BOLDUC, MAIRE

EDITH QUIRION, D. G. - SEC.-TRÉS.